

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11 avril 2019

Impact du Grand Paris Express sur l'enseignement supérieur

Observatoire des quartiers de gare du Grand Paris Express

Aujourd'hui, près de 100 000 étudiants résident dans un des quartiers de gare du futur réseau du Grand Paris Express et plus de 130 établissements y sont implantés. Demain, la nouvelle accessibilité qui mettra Noisy-Champs à 20 minutes de Créteil, ou Villejuif à 23 minutes du Plateau de Saclay installera une dynamique de proximité inimaginable à ce jour.

Si l'étude met en évidence le maintien d'une position dominante de Paris en matière d'offre en enseignement supérieur, elle illustre la dimension stratégique du Grand Paris Express pour la population étudiante par le rapprochement qu'il concourra à offrir entre lieux de vie et lieux d'études. Par exemple, Nanterre se trouvera à 30 minutes du campus Condorcet et Vitry-Centre à 8 minutes d'Arcueil-Cachan au lieu de 38 minutes.

Les quartiers de gare formeront des centralités où la création de logements adaptés, assortis de services particuliers (espace commun de travail, salle de sports) et la présence de centres de e-learning dotés de places assises pourraient répondre au moins partiellement aux besoins des étudiants éloignés de leur lieu d'études.

Par son efficacité attendue, le Grand Paris Express améliorera également les positions des sites décentralisés et rendra notamment plus fluides les échanges avec les établissements et laboratoires relevant des mêmes communautés (COMUE) mais dont les implantations sont éclatées.

Au-delà de ce rapprochement, l'étude met en relief les quartiers sous-dotés en matière d'offre du supérieur et en particulier le grand quart nord-est du Grand Paris. Ce secteur, très pauvre aujourd'hui en matière d'équipements liés à l'enseignement supérieur sera traversé par les lignes 15 est, 16, 17 et pourrait bénéficier d'investissements en lien avec les besoins aéroportuaires et des grands parcs d'exposition.

Enfin, l'étude témoigne de l'importance de la nouvelle accessibilité pour la pleine réussite des projets de campus en cours d'aménagement : Saclay, Condorcet, Descartes, ou encore Villejuif.

L'étude est disponible sur le site de l'[Apur](#).

À propos de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme)

L'APUR est une association loi 1901 dont les principales missions sont l'étude et l'analyse des évolutions urbaines et sociétales à l'échelle de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Il réunit autour de la ville de Paris, de l'Etat et de la Métropole du Grand Paris, 27 partenaires métropolitains, territoires, syndicats techniques, établissements publics qui définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitement de données mis en œuvre par l'Atelier.

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est l'entreprise publique créée par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

Contact presse :

Apur : Quentin Treton : quentin.treton@apur.org – 01 83 97 63 59

Société du Grand Paris : Jérémy Huppenoire - jhuppenoire.quai3@societedugrandparis.fr - 06 34 47 16 18

Guy-Arnaud Behiri - gbehiri.quai3@societedugrandparis.fr - 06 98 82 79 40